



JEAN-LUC CRUCKE
MINISTRE DU BUDGET ET DES FINANCES, DES AÉROPORTS
ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

G O U V E R N E M E N T W A L L O N

Monsieur Daniel DURVAUX
[request-2018-](#)
04d81335@transparencia.be

Nos réf. : EP/20217

Annexe(s) :

Personne(s) de contact :

Emmanuelle PEE, Secrétaire de cabinet

Emmanuelle.pee@gov.wallonie.be

Namur, le **0 8 FEV. 2021**

Concerne : Composition du Cabinet de Monsieur le Ministre Jean-Luc Crucke

Monsieur,

Faisant suite à votre demande d'informations relative à la composition du Cabinet du Ministre des Finances, du Budget, des Aéroports et des Infrastructures sportives, je vous prie de trouver, en annexe, la liste des membres de mon Cabinet.

En application de l'avis n° 112 de la Commission d'Accès aux Documents administratifs (CADA) du 19 août 2016, je suis autorisé à vous transmettre l'identité et la fonction de ces membres.

Toutefois, j'attire votre attention sur l'article 10 du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration : « *ces documents ne peuvent être ni diffusés ni utilisés à des fins commerciales* ».

La CADA motive son accord sur la transmission de cette liste de personnes en estimant que « *l'exercice d'une fonction publique au service du Ministre ne peut être considéré comme une manifestation de l'opinion politique des personnes concernées* ».

Selon les termes de l'avis, aucune adhésion politique ne peut leur être attribuée.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez porté aux exceptions légales concernant la transmission de cette liste, au regard de la loi relative à la publicité de l'administration, de la loi sur la protection de la vie privée ainsi que du règlement général sur la protection des données, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Luc CRUCKE